

Résolution No.1

“Développement durable et mise en œuvre du Programme de développement durable à l’horizon 2030, Transformer notre monde”

Considérant que les exigences actuelles de l’humanité envers la planète ne sont pas viables, que la planète et l’ensemble de ses habitants, humains et non humains, font face à une série de crises environnementales et sociétales sans précédent et entremêlées, encore amplifiées par leurs conséquences (inégalités grandissantes, conflits, pauvreté, changements climatiques, perte de la biodiversité),

Reconnaissant que les membres des Nations unies ont accepté à l’unanimité de mettre en œuvre le Programme de développement durable à l’horizon 2030, Transformer notre monde, afin de répondre à ces crises et d’ouvrir la voie vers un avenir durable,

Comprenant que les musées, en leur qualité de sources de connaissances reconnues, constituent de précieuses ressources permettant d’impliquer les communautés et qui bénéficient de la position idéale pour permettre à la société mondiale d’imaginer, de concevoir et de créer ensemble un avenir durable pour tous ;

La 34^e Assemblée générale recommande que l’ICOM ses comités, ses alliances régionales, ses organisations affiliées et son secrétariat de :

- **reconnaître** que tous les musées ont un rôle à jouer pour façonner et créer un avenir durable, par le biais de leurs divers programmes, partenariats et opérations ;
- **soutenir** l’appel urgent émis à l’attention des musées par le Groupe de travail sur le développement durable à répondre à cette question en repensant et en transformant leurs valeurs, leurs missions et leurs stratégies ;
- **se familiariser avec**, et servir de toutes les manières possibles, les ambitions des Objectifs de développement durable des Nations unies, mais aussi d’utiliser le Programme de développement durable à l’horizon 2030 comme cadre pour intégrer le développement durable à leurs propres pratiques et programmes éducatifs internes et externes ;
- **se responsabiliser**, ainsi que leurs visiteurs et leurs communautés, en apportant des contributions positives visant à atteindre les objectifs du Programme, en reconnaissant et en réduisant notre impact environnemental, notamment notre empreinte carbone, et en aidant à assurer un avenir durable à tous les habitants de la planète, humains comme non humains.

NB : Élaborée à partir d’une recommandation soumise par ICOM Norvège et ICOM Royaume Uni.